

18-19-20
novembre
2011



Terroirs & saveurs
de France

www.salonterroirssaveurs.com

ARTOIS EXPO



Les concours des familles du salon Terroirs et Saveurs de France

Samedi 19 et dimanche 20 de 11h à 13h et de 16h à 18h, venez participer en famille à un mini-concours de cuisine !



En partenariat avec les Chefs en Nord, un enfant (de 6 à 12 ans) accompagné d'un membre de sa famille pourra venir mettre « la main à la pâte » en relevant notre défi !

Inscrivez-vous en ligne sur notre site... Choisissez votre jour de visite du Salon Terroirs & Saveurs et rejoignez-nous sur l'espace cuisine.

Il vous faudra séduire un jury de professionnels avec votre meilleure recette de quiche ! La deuxième épreuve sera un exercice pratique pour les plus jeunes : aidé par un chef professionnel, il faudra réaliser la plus belle, la plus réussie, la plus originale des bûches de Noël !!!

Le jury après délibération (et dégustation !) proclamera les résultats...

Règlement du jeu :

Concours ouvert à toute personne âgée de 6 à 12 ans accompagné d'un membre de sa famille, dans la limite des places disponibles. 2 séances sont prévues le samedi et 2 le dimanche à 11h00 et 16h00. Inscription préalable obligatoire.

***La quiche sera confectionnée sur place** (matériel et ingrédients à disposition). Elle sera à présenter au jury sur 4 assiettes (décor à votre convenance) : 1 assiette de présentation et 3 assiettes servant à la dégustation. Les participants s'engagent à respecter toutes les mesures d'hygiène adaptées afin de garantir la salubrité des plats proposés. Vous serez assisté d'un chef professionnel. Vous disposerez ensuite de 5 minutes pour la présenter au jury.*

*L'enfant procédera à **une épreuve de décor de bûche de Noël**. Il disposera d'un assortiment de fruits, légumes, décors, crèmes, pâte ou biscuits nécessaire à la bonne réalisation de son assiette. Il sera secondé par un chef professionnel. Le temps imparti sera de 30 minutes. Les assiettes seront ensuite présentées au jury : 4 assiettes (une assiette de présentation et 3 assiettes servant à la dégustation). L'originalité sera un facteur prépondérant dans le choix des jurys. La proclamation des résultats sera donnée à la suite du concours après délibération du jury. La décision du jury est sans conteste.*